

Séance du 27 janvier 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 21/01/2026
Date d'affichage : 21/01/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le 27 janvier, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame GOULAY Martine donne pouvoir à M. AUBERT Jacques,

Absents : Monsieur BOHEME Alain, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Madame LENORMAND Rose-Marie

Objet : devis réserve à incendie

Délibération 4/2026

Vu la nécessité d'installer deux réserves à incendie à Fierville Bray, une située chemin de la Butte et une située Grande Rue,

Vu la proposition de l'entreprise SARL SVTL du 23 décembre 2025, d'un montant de 13 906 € HT pour la réserve Chemin de la Butte et un montant de 15 762 € HT pour la réserve située Grande Rue soit un montant total de 29 668€ HT et 35 601,60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité et une voix contre, accepte ladite proposition et autorise le maire à signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 29 janvier 2026

Le Maire



La secrétaire

R-M LENORMAND